



HARMONIE MUTUELLE FRIDAY 2023

## HARMONIE MUTUELLE, VYV 3 ET ÉCOUTER VOIR OFFRENT UNE SECONDE VIE AUX LUNETTES USAGÉES DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

Tarbes, le 30/11/2023 – Après le succès des 2 premières éditions, qui ont permis de collecter près de 5 000 paires de lunettes, l'opération « Harmonie Mutuelle Friday » est de retour jusqu'au 22 décembre 2023.

Pendant un mois, les Hauts-Pyrénéens sont invités à déposer leurs lunettes usagées, endommagées ou non utilisées, à l'agence Harmonie Mutuelle située 4 rue Maréchal Foch à Tarbes, ainsi que celles du réseau d'opticiens et d'audioprothésistes « Écouter Voir » et, pour la première fois, dans les établissements de soins VYV 3.

Pour cette troisième édition, une partie des lunettes collectées seront reconditionnées avant d'être remises sur le marché français : une nouvelle illustration de l'engagement des trois partenaires en faveur de l'économie circulaire et d'un usage responsable des dispositifs médicaux.

**Frédéric Malfilatre, Directeur Régional Occitanie Harmonie Mutuelle se réjouit :**

*« Nous sommes ravis de renouveler l'opération Harmonie Mutuelle Friday pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, et de pouvoir compter cette année sur la mobilisation de nombreux établissements VYV 3. Cette démarche illustre le modèle à impact défendu par Harmonie Mutuelle et le groupe VYV dans son ensemble : un modèle respectueux de l'environnement, solidaire, inclusif, qui permet de développer l'emploi dans les territoires. À travers l'opération Harmonie Mutuelle Friday, nous avons pour ambition de sensibiliser le grand public à une consommation plus responsable des dispositifs médicaux. »*

### FAVORISER L'ADOPTION D'UNE CONSOMMATION PLUS SOBRE ET RESPONSABLE

L'opération « Harmonie Mutuelle Friday » se présente comme une **alternative responsable au Black Friday**, en encourageant une consommation sobre et à impact positif sur la santé. Pour les porteurs de lunettes dont les paires seraient endommagées ou inutilisées, l'opération « Harmonie Mutuelle Friday » propose une remise en circulation des équipements, dans le cadre d'une vaste campagne de dépôt dans les points de collecte partenaires : les agences Harmonie Mutuelle, les établissements VYV 3, et les points de vente du réseau Écouter Voir implantés dans les Hautes-Pyrénées.

La nouveauté de l'édition 2023 : les **lunettes** seront **reconditionnées avant d'être remises sur le marché français grâce au partenariat noué avec Les lunettes de Zac**, opticien lillois spécialisé dans la vente de lunettes écoconçues et reconditionnées. Le tri et le reconditionnement seront effectués par **AlterEos**, entreprise qui emploie plus de 80% de personnes en situation de handicap, et **Vitamine T**, entreprise de réinsertion professionnelle. Les lunettes qui ne pourront pas être remises sur le marché seront utilisées dans le cadre de formations au reconditionnement, ou stockées en vue d'un futur recyclage.



Les participants à l'opération « Harmonie Mutuelle Friday » bénéficieront d'un bon de réduction permettant de prolonger leur démarche responsable par un achat de lunettes françaises biosourcées ou recyclées, des marques Juste et Oxo, vendues exclusivement dans les magasins Écouter Voir.

### FOCUS : QUE DEVIENNENT LES LUNETTES COLLECTÉES ?

- **45 %** sont transmises à des associations humanitaires
- **30 %** sont reconditionnées et remises sur le marché français
- **25 %** sont stockées pour les pièces détachées, la formation des opticiens ou pour un prochain recyclage

### UN PARTENARIAT QUI ILLUSTRE LES ENGAGEMENTS D'HARMONIE MUTUELLE, ÉCOUTER VOIR ET VYV 3 EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Avec l'opération « Harmonie Mutuelle Friday », l'entreprise mutualiste à mission réaffirme la force de son modèle et ses engagements, en poursuivant la promotion de comportements vertueux auprès de ses adhérents, et plus largement des Français. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la **stratégie climat d'Harmonie Mutuelle**, dévoilée en juillet 2022, qui fixe notamment **pour objectif la réduction de 48.2% des émissions de gaz à effet de serre de la mutuelle d'ici à 2030**.

Guidé par l'ambition de devenir exemplaire en matière environnementale, VYV 3 élabore sa **stratégie climat**, sur la base du **bilan carbone élargi** (émissions directes et indirectes) réalisé en 2023 : cette stratégie vise à définir la trajectoire et les actions de VYV 3 à horizon 2030 pour réduire l'empreinte carbone de l'ensemble de ses activités, conformément aux objectifs fixés pour le secteur de la santé, **selon la méthode ACT Pas à Pas élaborée par l'ADEME**. Une deuxième **démarche structurante** a été mise en œuvre pour **réduire la consommation d'énergie des bâtiments : le projet « Efficacité et décarbonation énergétique »**.

Dans le cadre de son plan de sobriété et de son référentiel de réduction des déchets, toujours en vue de réduire l'empreinte environnementale de ses activités, VYV 3 sensibilise ses patients, résidents, adhérents, bénéficiaires et clients à adopter des gestes plus écoresponsables au quotidien, quel que soit leur âge. De nombreuses crèches et des Ehpad de VYV 3 s'intègrent ainsi dans le dispositif Harmonie Mutuelle Friday.

Acteur de la santé optique et auditive, Écouter Voir souhaite promouvoir une consommation plus responsable et amplifier son action en matière de reconditionnement. L'enseigne propose ainsi une démarche qui permet d'offrir une seconde vie aux montures, à prix accessible, prouvant ainsi que le marché de l'optique peut lui aussi, à son échelle, répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux.

#### CONTACTS PRESSE

Florence MILLET, [florence@millet-rp.fr](mailto:florence@millet-rp.fr) – 06 62 01 77 61  
Cyrielle ENTRAYGUES, [cyrielle.entraygues@harmonie-mutuelle.fr](mailto:cyrielle.entraygues@harmonie-mutuelle.fr)



## À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 70 000 entreprises et de 145 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif. Elle les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Ses solutions assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de liens sociaux et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et environnementales, Harmonie Mutuelle compte près de 5 millions de bénéficiaires et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de soins, de prestations en santé et de placements alimentant l'économie réelle) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques en santé.

L'engagement de notre collectif de près de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien, au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

[Harmoniemutuelle.fr](http://Harmoniemutuelle.fr)



## À PROPOS DU GROUPE VYV

### Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV, 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV et ses maisons œuvrent au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 77 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, 5 200 collectivités territoriales et 17 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec plus de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV a fait du droit à la santé sa raison d'agir et défend ainsi une santé accessible à tous, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2022, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de plus de 10 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,6 milliards d'euros dont 5,8 milliards d'euros de cotisations santé et 1,6 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2022, le volume d'activité consolidé généré s'élevait à 2,4 milliards d'euros.



[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)

